



Les labels

en faveur de l'investissement responsable



Qu'est-ce qu'un label ?

Un label extra-financier est une certification délivrée par un organisme indépendant, un ministère ou une ONG pour évaluer la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) d'un produit financier.



Pour quoi faire ?

Mettre en évidence les fonds qui prennent en compte les critères ESG. Les labels garantissent une transparence et une traçabilité des investissements.



Comment est-il attribué ?

L'attribution d'un label est réalisée, par un tiers indépendant, sur la base de critères précis et mesurables : activités éligibles, exclusions de certains secteurs, critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), transparence de gestion, etc.

Les principaux labels



Le [Label du Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale \(CIES\)](#) atteste que les gammes de fonds proposés dans le cadre du dispositif de l'épargne salariale intègrent des critères ESG dans leur gestion.



Le [Label Investissement Socialement Responsable \(ISR\)](#) est attribué par le Ministère de l'Economie et des Finances aux fonds investissant dans des entreprises aux pratiques responsables en matière environnementale, sociale et de gouvernance.



Le [label Finansol](#) a pour but de promouvoir le financement d'activités qui ont une utilité sociale et environnementale, telles que l'accès à l'emploi, au logement. Il est attribué par un comité d'experts indépendants.



Créé et soutenu par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, le [Label Greenfin](#) garantit la qualité « verte » des fonds d'investissements, et des activités économiques favorables à la transition énergétique et écologique.



Le [Label Relance](#) est attribué par la Direction générale du trésor aux fonds qui soutiennent les actifs des entreprises françaises. Ces fonds doivent investir dans les entreprises françaises, dont un tiers de ces investissements dans des TPE, PME et ETI.

(Re)découvrez vite notre offre !